

DISCOURS DU PRESIDENT

CONFERENCE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE

Signature de la Convention « Schéma départemental d'accès des services au public »

Le Mans, mercredi 16 mai 2018

Dominique Le MÈNER,
président du Conseil départemental

Seul le Prononcé fait foi

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame, Monsieur les Parlementaires,
Madame la Présidente du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs,

Ce matin, nous avons évoqué l'attractivité de nos territoires et les défis à relever pour changer la fausse représentation que s'en font les technostructures.

Nous avons aussi pu échanger sur des sujets plus difficiles comme la perte du lien social ou l'éloignement et la relégation de cette France périphérique que diagnostique si bien Christophe GUILLUY.

Nous avons débattu - et nous allons poursuivre ces échanges dans l'après-midi – sur les moyens de remédier à cette situation, de préserver la qualité de vie propre à nos territoires et de reprendre la marche d'un nouveau développement.

Nous le savons : au centre des préoccupations de nos concitoyens revient régulièrement la question de la présence et de l'accessibilité des services aux publics.

Leur maintien au cœur de nos villes et de nos villages ou à proximité, leur facilité d'accès ou sont des questions primordiales qui rythment la vie de nos territoires.

A l'inverse, la crainte de la disparition ou de l'éloignement de tel ou tel service public résonne tout aussi souvent à nos oreilles d'élus.

Au côté des communes, le Département est - avec le concours de la Région et de l'Etat - l'un des acteurs de ce service public de proximité que demandent encore et toujours les Français.

Le Département demeure la collectivité de proximité, toute entière tournée vers ses concitoyens, toute entière tournée vers le service rendu au public, mais le service réel et utile.

En effet, cet attachement ne doit pas nous conduire au déni de réalité. Il n'est pas utile ni possible de maintenir en tout temps et en tous lieux un maillage aussi dense que celui qui a pu exister par le passé et qui ne correspond plus à l'évidence aux besoins et aux pratiques de nos concitoyens.

C'est dans cet état d'esprit que, lorsque l'Etat nous a sollicités dans le courant de l'année 2017 pour copiloter l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accès du public aux services, nous n'avons pas hésité.

Nous avons réuni tous les acteurs des services au public.

Lorsque je vous dis « tous les acteurs », cela n'est pas mentir, puisque pas moins de 26 partenaires se sont associés à cette démarche de grande ampleur : collectivités, services de l'Etat, services publics, associations...

... la plupart de vos principaux interlocuteurs se retrouvent au bas du document que nous allons signer.

Tous les services du quotidien sont concernés.

Ce schéma départemental comporte six grands axes, qui représentent l'ensemble des facettes des services à la population : l'accès aux droits et accompagnement social ; l'accès à la santé ; l'accès à l'éducation ; l'accès aux pratiques et services de proximité : commerce, loisirs, sport, culture ; l'accès au numérique et enfin l'accès à la mobilité locale.

Loin d'être un dispositif vide de sens qui serait constitué d'engagements de pure forme, il nous engage.

Il engage l'ensemble des collectivités et organismes qui font aujourd'hui le choix volontaire d'y participer.

Il les engage d'autant plus qu'il fera l'objet d'un suivi précis et régulier. En effet chacun des partenaires devra fournir régulièrement des données actualisées. Elles permettront de mesurer l'état d'avancement annuel des projets et d'observer qui joue vraiment le jeu.

Devant les Maires de la Sarthe ici réunis et face à nos partenaires, j'insiste sur le fait que ce dispositif engage tout à la fois la responsabilité collective des 26 signataires et la responsabilité individuelle de chacun d'entre eux.

Ne nous y trompons pas : il ne s'agit pas de mots.

Il s'agit rien moins que de combler, au quotidien, au travers de l'accès aux services publics, cette « fracture territoriale » que vient d'évoquer devant nous Christophe Guilluy.

Nous en sommes conscients, le chantier est d'ampleur.

Comme je vous le disais ce matin, la Sarthe avance.

Elle construit son avenir, au sein de nos Territoires.

Mais elle n'avance pas seule.

Elle avance avec à ses côtés l'Etat, la Région, les Communes et l'ensemble de nos partenaires.
Elle forme avec eux une équipe performante, toute entière tournée au service des Sarthois.
« Jouer collectif » !